

## Intervention Rapport Santé – Septembre 2012 Julie Nouvion

Monsieur le président,  
madame la vice-présidente,  
chers collègues,

Après une longue période de préparation, d'échanges, de débats, de travail, nous voici enfin sur le point d'adopter le nouveau rapport cadre sur la santé. Au nom du groupe Europe Ecologie – Les Verts c'est avec beaucoup de plaisir que j'interviens aujourd'hui : pour vous dire notre satisfaction quant à la concertation que vous avez menée, mais aussi quant à la qualité de la délibération qui nous est proposée.

Le chemin parcouru a été long mais certainement nécessaire. Ce rapport a entre autres qualités le mérite d'introduire enfin la notion de santé environnementale dans nos politiques régionales, ce qui n'allait pas toujours de soi au début. Il est loin, et heureusement, le temps où quelques haussements de sourcils chez nos collègues accueilleraient ce concept qui semblait lubie d'écologistes.

Et pourtant non. De nombreuses études médicales le prouvent, et il est désormais accepté, compris, que le lien entre environnement et santé est fort, que l'on peut en réduisant les pollutions diverses protéger sa santé et éviter de nombreuses maladies, des décès prématurés.

Au sein de l'exécutif, vous faites presque tous et toutes de la santé, la vice-présidente l'a rappelé : logement, environnement, transports, lycées (et arbitrages budgétaires !). Avec ce rapport, qui propose de travailler de manière transverse, il nous semble que la Région est sur la bonne voie.

Tout d'abord en privilégiant la prévention car une politique de santé ne peut être efficace sans avoir en son cœur un dispositif de prévention, et je vais énumérer quelques exemples.

En matière de santé sexuelle et de contraception, je salue tout d'abord le travail du Crips – que je connais bien pour y siéger aux côtés de Jean-Luc Roméro – ainsi que celui des structures aux côtés desquelles la Région s'engage : le Tête-à-Tête, en Seine-St-Denis, le Planning Familial, au travers de sa plateforme téléphonique. Je cite également le Pass contraception, que vous avez mis en place au début de la mandature, et dont les bilans sont encourageants. Et notre groupe se félicite de la mise en place d'un appel à projets annuel dédié à la prévention des conduites à risques chez les jeunes, pour lesquels je crois savoir que l'un de mes collègues aura à cœur de proposer de commencer en 2013 par la prévention et le dépistage des troubles du comportement alimentaire.

Le travail mené pour améliorer l'accès aux soins des franciliens mérite également d'être salué, pour ces efforts en direction des étudiants boursiers et des jeunes précaires (bénéficiaires de la complémentaire santé) ; en direction des femmes, par la poursuite de l'investissement régional dans

les centres de planification – contraception – IVG. Vous savez, madame la vice-présidente, que le soutien à la création de maisons de naissance est un projet qui me tenait à cœur, et j'y reviendrai lors du débat des amendements.

Il y a quelques nouveautés courageuses dans ce rapport, parmi lesquelles l'introduction des salles de consommation à moindre risque dans le dispositif de prise en charge des addictions. Nous l'avions évoqué et voté lors du débat budgétaire l'an dernier, c'était déjà un souhait de notre majorité régionale que de pouvoir expérimenter l'ouverture de tels lieux en Ile-de-France. Pour ceux d'entre nous qui connaissent la réalité des quartiers de scènes ouvertes, pour nous qui avons pu observer et étudier des salles de consommation ailleurs en Europe, nous savons à quel point elles sont utiles et indispensables à une politique de réduction des risques, qui permet, c'est son but, de sauver des vies.

Je souhaite également dire un mot du travail mené pour renforcer l'offre de soins sur le territoire. En tant qu'élue de Seine-et-Marne, département concerné par la désertification médicale commune à ces zones que l'on appelle les franges de l'IdF mais aussi à celle dont peuvent souffrir les banlieues difficiles dans lesquels quasiment plus aucun médecin ne souhaite s'installer. Notre département a mis en place les contrats récipro-santé il y a plusieurs années déjà et ce dispositif va désormais être élargi avec les contrats régionaux d'exercice sanitaire que vous proposez de mettre en place. Il s'agit d'inciter des étudiants futurs professionnels de santé à s'installer dans les territoires dépourvus de praticiens et de les aider en échange de leur engagement à s'y installer durablement, pour plusieurs années.

Je parle au nom du groupe EELV et pour nous il y a un certain nombre de points de satisfaction particuliers, nécessairement chers à des écologistes. La place accordée à la prévention, je l'ai mentionnée, mais aussi l'apparition nouvelle dans un rapport cadre des médecines complémentaires, ce que l'on appelle aussi médecines douces et qui n'en sont pas moins efficaces pour soulager des souffrances et pour soigner des pathologies, en complément ou à la place des médecines dites conventionnelles.

L'exposé des motifs évoque les maladies de civilisation. Vous n'ignorez pas les chiffres alarmants du nombre de cancers : avec près de 1000 nouveaux cas de cancer par jour, oui par jour, on assiste à une véritable explosion de ce qui est désormais reconnu comme une maladie chronique, c'est-à-dire qui persiste dans le temps, en général plus de six mois, maladie qui ne peut être soignée sur une courte période, ou qui risque de réapparaître plus tard quelle que soit l'action.

L'explosion également des maladies cardio-vasculaires, des pathologies respiratoires parmi lesquelles l'asthme qui touche les enfants, mais aussi le diabète, l'obésité... la liste est longue des pathologies liées à notre mode de vie.

Seule une politique ambitieuse de santé – environnement permettant de limiter les pollutions et de tendre vers un mode de vie plus sain permet de répondre de manière efficace à ce que l'on peut sans exagérer qualifier de catastrophe sanitaire.

Mes collègues prendront la parole au cours du débat pour présenter deux amendements que notre groupe a déposé. Le premier concerne l'alimentation des lycéens de notre Région, pour la santé desquels nous souhaitons que soit privilégiée une alimentation sans OGM et l'actualité scientifique sur la question rend encore plus pertinent cet amendement et urgente sa mise en œuvre.

Le second est relatif aux perturbateurs endocriniens et nous avons la chance d'avoir un spécialiste du sujet parmi les nouveaux élus du groupe EELV, il vous le proposera.

Je termine, madame la vice-présidente, en vous renouvelant notre satisfaction chaleureuse et en remerciant les personnes qui ont travaillé à vos côtés et ont été nos interlocuteurs attentifs : Mme Gilles et M. Jumeaux.

Julie Novvion